ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022

VOTONS POUR

UNE AUTRE UNIVERSITÉ

UNE AUTRE SOCIÉTÉ

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Après 2 ans de pandémie, l'université et la recherche publique sont exsangues, l'ensemble des catégories de personnels épuisées et les étudiant·es déboussolé·es. La crise sanitaire a fragilisé les individus et les collectifs, et sa gestion autoritaire et maltraitante par le pouvoir a désorganisé les activités d'enseignement, de recherche et les services administratifs. Pendant ce temps, le gouvernement a profité cyniquement de la situation pour imposer une loi dite de «programmation de la recherche» (LPR) largement rejetée. Les 5 ans de F. Vidal comme ministre ont été synonymes d'une aggravation de la casse du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, d'une série d'attaques idéologiques indignes contre les EC, d'une sélection accrue des étudiant·es via Parcoursup ou l'infâme "Bienvenue en France"...
La nouvelle ministre S. Retailleau s'inscrit dans cette droite ligne : poursuite de la sélection via la plateforme Trouver mon Master, développement des EPE (établissements publics expérimentaux) qui ouvrent la porte à une hausse des droits d'inscriptions, approfondissement de la logique de mise en concurrence entre universités, entre formations et entre collègues...

2018 - 2022 NOS ACTIONS

- **Connaître ses droits et les faire respecter.**

Présent dans les établissements, SUD éducation et SUD Recherche EPST sont aux côtés des personnels, de l'accompagnement individuel aux instances de représentations (CT, CHSCT) en passant bien évidemment par la lutte collective. Dans les CHSCT, SUD agit pour contraindre les établissements à appliquer la loi et à agir pour reconnaître les situations et protéger les collègues. Dans les CT, les élu·es SUD luttent pour des emplois pérennes, contre les réorganisations brutales des services et la dégradation des conditions de travail, contre les dispositifs de primes inégalitaires et pour l'égalité des droits.
Durant la crise sanitaire et notamment le premier confinement les équipes de SUD sont restées mobilisées : mise en place de FAQ, ressources, accompagnement des collègues dans le télétravail, dénonciation des illusions de la "continuité pédagogique", exigence d'un contrôle des élu·es du personnel sur les mesures sanitaires, demandes d'aménagement des locaux.

- **Retrouvez les guides et les fiches de SUD éducation pour vous informer sur les droits des personnel :**

· sudeducation.org/ressources/guides/guides-superieur/

- **Aux côtés des précaires de l'ESR mobilisés !**

Lors de la mobilisation contre la LPR, de nombreux collectifs de personnels précaires de l'ESR ont vu le jour et ont largement contribué à cette mobilisation historique. SUD a largement participé à construire ce mouvement, du niveau local au niveau national.

Dans les instances de représentation de l'ESR, les élu·es SUD ont porté la contestation de la précarisation et des dispositifs de mise en concurrence.

- **Dans l'unité et la mobilisation interprofessionnelle.**

En participant à la construction du mouvement de grève reconductible et interprofessionnel, SUD a participé à empêcher la réforme des retraites d'être promulguée. Celle-ci aurait été tout particulièrement défavorable aux fonctionnaires, aux femmes et aux plus précaires d'entre nous.

- Avec Solidaires Fonction Publique, SUD a participé aux négociations d'encadrement du télétravail de plus en plus utilisé par nos collègues pour parvenir à un accord protégeant et garantissant des conditions de travail correctes pour les collègues.

NOS ÉLU•ES S'ENGAGENT

Les élu·es SUD éducation s'engagent à :

- Porter les valeurs défendues par SUD éducation
- Garantir l'égalité de traitement des collègues et lutter contre les passe-droits
- Relayer les revendications des établissements en lutte
- Se faire les porte-paroles des collègues dans les instances
- Rédiger des comptes-rendus réguliers et vous informer largement
- Défendre les personnels dans les commissions disciplinaires, dans le respect des valeurs de SUD éducation (anti-racisme, anti-sexisme, anti-LGBTIphobie...)
- Se former afin de défendre au mieux les collègues
- Ne tirer aucun avantage personnel de leur mandat

La charte complète sur : sudeducation.org/sud-education/statuts/charte-elu-es-sud

MODE D'EMPLOI

COMMENT JE VOTE ?

1 Accès au portail élection

https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022

- Réception d'un mail sur l'adresse professionnelle pour accéder au portail électeur.
- Il est alors demandé de créer un mot de passe, de le confirmer et de créer une question « défi » qui pourra servir en cas d'oubli du code de vote.
- En cas d'oubli du mot de passe du portail élection ou de non-réception du lien, le bouton réassort renvoie un mail sur la boite professionnelle.

2 Accès à l'espace de vote

- En cliquant « Je vote » après l'ouverture du scrutin depuis le portail élection.
- Puis en saisissant le code de vote figurant sur la notice individuelle de vote remise sur le lieu de travail.
- Je vote SUD-Solidaires aux scrutins CSA MESR et à la CAPN de mon corps.

En cas d'oubli, plusieurs procédures de réassort existent.

3 Les scrutins locaux

- Des élections en CSA, CAP et CCP sont également organisées au niveau local. La règle générale est un vote en ligne mais certaines universités et certains établissements ont obtenu une dérogation pour un vote à l'urne. Dans le cas d'un vote en ligne le portail de vote est différent de celui du vote pour les scrutins nationaux.

En savoir plus

Membres de l'Union syndicale Solidaires, **nous défendons une autre vision du syndicalisme, fondée sur la démocratie** à la base et l'autogestion dans la vie du syndicat. SUD éducation se bat au quotidien **pour un enseignement supérieur et une recherche publics, gratuits, laïcs, égalitaires et émancipateurs.**

Union syndicale Solidaires

Mise en page : Cécile Pinot - Illustration couverture : Fred Sochard - Impression : WAGRAM EDITIONS - 8, rue Salvador Allende 95870 BEZONS

SUD éducation est un syndicat intercatégoriel

qui s'efforce d'unir les revendications des personnels de la maternelle à l'université, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et tous les services. Nous portons un syndicalisme de lutte qui défend les droits des personnels sans compromission avec la hiérarchie.

VOTER SUD
C'EST VOTER POUR...

- **Pas un salaire en dessous de 2200€ brut, un rattrapage immédiat de 400€ et une limitation des écarts de rémunération.**
- **Réduire le temps de travail : 32h avec maintien du salaire pour les BIATSS, 128h annuelles de cours pour toutes et tous les enseignant•es-chercheur•euses, 256h pour les PRAG/PRCE, plafonnement des heures supplémentaires.**
- **Recruter immédiatement 9000 fonctionnaires, dans les services administratifs, les bibliothèques, les équipes pédagogiques comme pour le corps enseignant, et plus de 60 000 sur les 5 prochaines années.**
- **Contractualiser toutes et tou•tes les doctorant•es qui le souhaitent.**
- **Titulariser toutes et tous les contractuel•les qui le souhaitent sur poste pérenne, sans condition de nationalité ni de concours.**
- **Arrêter l'externalisation de pans entiers des emplois à l'université (nettoyage, sécurité, administratif...) et les réintégrer sur des contrats publics stables.**
- **Réintégrer dans le salaire toutes les primes pour neutraliser le clientélisme et mettre fin à la concurrence entre collègues : fin du RIFSEEP et du RIPEC.**
- **Parvenir à un statut unique des EC.**
- **A travail égal, salaire égal : en finir avec les inégalités entre les femmes et les hommes, et entre contractuel·les et titulaires.**
- **Maintien du nombre d'heures et cadrage national de formation pour les IUT et les licences : non à la réforme du BUT.**
- **Les libertés académiques et de recherche sont fondamentales et non négociables, pour un ESR émancipateur et débarrassé des injonctions idéologiques comme économiques, d'où qu'elles viennent.**
- **Contre la nouvelle gestion néolibérale qui bureaucratise l'université publique, instaure des rapports de pouvoirs entre des collègues, tue les collectifs de travail, réduit l'indépendance des fonctionnaires pourtant essentielle à leur métier et corrompt la démocratie universitaire, affirmons la nécessité d'une université démocratique et émancipatrice !**
- **Face aux urgences écologiques, agir pour une transformation radicale sur nos campus (bâti, énergie, transport, consommation, numérique...)**